
ANNEXE A.

SECRETARIAT D'ÉTAT DU CANADA,
DIVISION DE L'ENREGISTREMENT,
OTTAWA, 23 février 1886.

A l'honorable J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'État du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser, pour votre information, l'état ci-joint du travail fait sous mon contrôle dans la division de l'enregistrement au secrétariat d'État, durant l'année 1885.

On constatera que les travaux de cette division de votre département vont toujours en augmentant. Les documents grossoyés et enregistrés pendant l'année 1885 ont dépassé de plus de 500 ceux de l'année précédente, et les copies de documents, archives, etc., faites dans le cours de l'année, donnent près de 1,500 pages de plus que celle qui l'a précédée.

D'après votre conseil, j'ai, en outre, fait préparer un tableau synoptique des chartes de toutes les compagnies légalement constituées depuis le 7 mai 1869 jusqu'au 31 décembre 1885, en vertu de "l'Acte du Canada sur les compagnies par actions constituées par lettres patentes, 1869," et de "l'Acte des compagnies par actions en Canada, 1877." Ce tableau comprend le nom de la compagnie, la date de sa constitution légale, le montant de son capital-actions, avec le nombre d'actions et le chiffre de chacune, les noms de ses membres incorporés, et des premiers directeurs ou directeurs provisoires de la compagnie, ainsi que l'objet et les fins pour lesquels l'incorporation était demandée; aussi, de semblables détails sur les compagnies qui, pendant la même période, se sont fait octroyer des lettres patentes supplémentaires, en vertu des dispositions des actes ci-dessus, et les fins pour lesquelles ont été octroyées ces lettres patentes supplémentaires. L'utilité et la grandeur de ce travail, et le soin qu'en exigeait la compilation, ne peuvent être bien appréciés que par une lecture attentive de ce qu'il contient. Il a été imprimé séparément pour faire partie de ce rapport.

Qu'on me permette de renvoyer au rapport annuel fait au parlement, en vertu de la 31 Vict., chap. 37, art. 15, pour avoir des détails complets sur les cautionnements enregistrés en cette division depuis le dernier rapport.